

LE MOT DU MAIRE

L'année 2018 se présente devant nous avec des espoirs, des souhaits et des projets. Sachons saisir notre chance et tous ensemble essayons de construire le monde où nous voulons vivre, le monde que nous voulons laisser à nos enfants.

Le Conseil Municipal, à son modeste niveau, façonne petit à petit notre commune pour qu'il y fasse bon vivre, pour que l'on puisse s'épanouir en toute sérénité.

La salle des associations, presque terminée, il reste à aménager les extérieurs. La continuité de l'aménagement du bourg avec la route de Luchou et le mur du cimetière, bientôt le presbytère aménagé pour la location, participent au développement et à l'embellissement de notre environnement.

Commencé en 2014, refusé en partie en juillet 2017, nous espérons que le P.L.U. sera validé et finalisé au cours de cette année.

Le projet de la Fédération Départementale de la chasse, avec le transfert des bureaux à la Saligue aux Oiseaux en dépend.

Le projet du club de Canoë-Kayak de construire un abri à bateaux avec des sanitaires attend l'autorisation de construire.

Dans ce monde où le temps est compté où tout doit se faire rapidement, les transports, les communications..... il y a quand même des réalités qui nous ramènent à d'autres valeurs.

Le Conseil Municipal avait pris contact avec Monsieur DIHARCE du «groupe BEL AGE», en décembre 2010 pour savoir ce qu'il comptait faire du château de CANDAU. Déjà Guy CRABOS et Francis LABORDE avaient eu des contacts avec ces mêmes personnes.

Plusieurs rencontres, réunions, dossiers divers; diverses possibilités étudiées, divers projets envisagés pour enfin obtenir la signature du permis de construire le 10 janvier 2018.

«Tout arrive à qui sait attendre».

Espérons que nos attentes de voir le château et son environnement dans l'état où nous l'avons connu il y a vingt ans ne soient pas déçues.

Au nom du Conseil Municipal, au nom des employés de la commune, je vous souhaite une bonne année, meilleure pour ceux qui souffrent, meilleure pour ceux qui sont dans la peine.

Je vous souhaite beaucoup de réussite dans vos projets et surtout une bonne santé.

L'ACTUALITE COMMUNALE

MAISON DES ASSOCIATIONS

Les travaux de construction et d'aménagements intérieurs se sont terminés fin septembre. La société « Le Froid Pyrénéen » a posé le coin cuisine avec plan de travail, lave vaisselle et table roulante pour un montant de 6 588,07 HT.

Les sociétés « Audiomaster » avec la pose d'un vidéoprojecteur, hauts-parleurs et ampli et « Actuel Buro » avec la fourniture des tables et chaises ont permis de satisfaire les demandes pressantes de location.

Début octobre, la CCLLO a réalisé les travaux de voirie et parking ainsi que le terrassement de mise en sécurité autour du bâtiment.



Les aménagements paysagers ainsi que la pose de l'éclairage public seront réalisés ce printemps. L'entreprise MARTINS MARQUES réalisera également une rampe d'accessibilité depuis la Route de Luchou vers la maison des associations. Nous avons l'obligation de réaliser cet accès PMR car la pente de la voirie permettant d'accéder à l'entrée du bâtiment public est supérieure à 5%. La réalisation de places de parking PMR aux abords de la salle ne nous exonère pas de ces travaux !

La municipalité a établi le REGLEMENT DE LA SALLE « MAISON DES ASSOCIATIONS », située 110 Route de Luchou à CASTETIS comme suit :

1/ La réservation

Elle doit être faite quinze jours avant la date souhaitée par courrier.

Après accord du maire ou des personnes compétentes, le demandeur devra fournir au secrétariat de mairie :

- un justificatif de son assurance responsabilité civile
- un chèque de caution de 1 000€
- un chèque de caution pour l'entretien de 300 €

La réservation, l'attestation d'assurance et le règlement devront correspondre à une seule et même personne.

La réservation ne sera acquise qu'à la réception d'un dossier complet.

L'utilisateur ne résidant pas sur la commune justifiera également de son domicile.

Le motif de la location devra être clairement énoncé.

La sous location est formellement interdite. Le non respect de ce point entraînera des poursuites.

La commune se réserve une priorité d'utilisation de la salle dans le cadre de son plan communal de sauvegarde.

2/Associations communales

Pour les associations communales, un calendrier des utilisations sera transmis en mairie, afin que les réservations soient prioritaires.

3/ Tarifs

Règlement par chèque uniquement à l'ordre du Trésor Public selon délibération du 27 septembre 2017.

	Associations de CASTETIS	Habitants de CASTETIS	Habitants et associations hors Castétis
Salle de réunion pleine 95 personnes maxi Journée ou soirée Forfait week-end	Gratuit	30 €	200 €
		50 €	300 €
Salle de réunion 40 personnes maxi Journée ou soirée Forfait week-end	Gratuit	15 €	120 €
		25 €	160 €
Sono + vidéo projecteur	Gratuit	Gratuit	50 €
Vaisselle	Gratuit	Gratuit	30 €

4/ Respect de l'environnement

Afin d'éviter tout désagrément aux riverains, le locataire s'engage à faire respecter la tranquillité publique.

L'usage de pétards et de feux d'artifices est interdit. L'utilisateur veillera à ce que le

volume de la sonorisation ne perturbe pas le voisinage.

Les animaux sont interdits.

5/Consignes de sécurité

A la remise des clés, un état des lieux sera rempli avec le responsable.

L'utilisateur prendra connaissance de l'emplacement des dispositifs d'alarmes, des moyens d'instructions et des dispositions à prendre en cas d'incendie.

L'utilisateur s'engage à respecter et à faire respecter les règles et consignes de sécurité.

Aucune décoration ne devra être apposée sur les murs, et d'autre part, il est formellement interdit de planter des clous ou de percer des trous, ni punaise ni ruban adhésifs sur la peinture.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la salle. A l'extérieur, des cendriers sont placés à cet effet.

6/ Respect du règlement

Le bénéficiaire s'engage à respecter et à faire respecter le présent règlement.

PRESBYTERE

La consultation des entreprises pour le réaménagement du presbytère à la location a été réalisée par M. BONNENTURE Eric, Architecte.

Les entreprises retenues sont les suivantes :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT TTC
Lot 1 - Gros oeuvre	MARTINS Adelino	10 716,00 €
Lot 2 - Menuiserie	ENCINAS	4 688,28 €
Lot 3 - Plâtrerie	MB	5 248,44 €

Lot 4 - Electricité	LAFFITTE	7 285,76 €
Lot 5 - Sanitaire	LAFFITTE	8166,52 €
Lot 6 - sol plastique	LAGARDERE	3 883,20 €
Lot 7 - peinture	LAGARDERE	10 398,00 €
Lot 8 - Poêle	Concept et Flamme	6 123,42 €
TOTAL		56 509,62€

A la somme de 56 509 € TTC viendront se rajouter l'étude et la modification éventuelle de l'assainissement et les frais d'honoraires de l'architecte (10% des travaux). La municipalité devra également poser une clôture et un portail afin de sécuriser l'ensemble. A cet égard,

notre employé communal Christian sera mis à contribution.

Ces travaux ont débuté sans aides ni subventions mais une demande auprès de la Région est en cours. L'opération devrait coûter environ 70 000 € TTC.

BATIMENTS ANCIENNE ECOLE PRIVEE

La municipalité s'est questionnée sur le devenir de cette bâtisse de caractère. Devant les travaux conséquents à y réaliser, les dégradations récurrentes depuis son achat et le manque de liquidité de la commune, le Conseil Municipal s'est prononcé pour la vente de l'ancienne école

et du terrain rattaché. L'agence immobilière « Laforêt » a été retenue afin de trouver un éventuel acquéreur. L'estimation donnée par les différentes agences est comprise entre 80 000 € et 90 000 €.

GERONTOPOLE

Après de multiples modifications et demandes administratives complémentaires au dossier (dont l'accord du Conseil Départemental pour la modification de

l'accès au château et l'étude d'assainissement, le permis de construire du gérontopole a été accordé le 10 janvier 2018.



Le château des trois poètes devrait retrouver son prestige d'antan où Francis Jammes, Alfred de Vigny et Lamartine y séjournèrent afin de profiter du calme et admirer le cadre exceptionnel.

REPAS DES AINÉS

Le repas préparé par le Restaurant le « Cheval Blanc » a fait l'unanimité et délecté les 65 convives qui ont répondu présents.

Un grand merci à tout le monde et plus particulièrement à notre animateur Didi pour ce moment de convivialité et de bonne humeur.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Depuis 2004, les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées tous les 5 ans, à raison d'un cinquième des communes par an.

L'INSEE nous a informé que la commune de CASTETIS doit procéder à l'enquête de recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2018.

La municipalité a fait appel à candidature et elle a créé un poste d'agent recenseur pour la période du 9 janvier 2018 au 17 février 2018.

La candidature de Sophie ZAFFALON a été retenue.

Vous allez recevoir sa visite ; elle sera munie d'une carte officielle et elle est tenue au secret professionnel. Elle vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

Cette année, chaque personne recensée pourra répondre aux questionnaires du recensement par internet.

Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil possible. Votre participation est essentielle et obligatoire.



Pour rappel :

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de

logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, transports, etc) mais aident aussi les professionnels à mieux évaluer le parc de logements.

C'est pour toutes ces raisons que la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

C'est un devoir civique.

Vos réponses resteront confidentielles car protégées par la loi.

Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

SITE INTERNET

Tombé dans l'oubli et n'ayant pas renouvelé ses choix, la municipalité a décidé de faire appel à propositions afin de créer un nouveau site internet.

Son souhait étant que la mairie soit garante de la vie et du contenu du site. Le portail des actualités communales ou associatives sera tenue par la secrétaire de mairie.

Suite à études des offres, la société FireLive domiciliée à BAYAC a été retenue. Le coût de la création et l'évolution du site est de 430 € par an plus 14 € par an pour la gestion du nom du domaine. Le site est en cours de création et le lien permettant d'y accéder est le suivant www.castetis.fr

TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC STADE

De nombreux dysfonctionnements de l'éclairage public au stade de foot ont conduit la commune à solliciter l'entreprise LAFFITTE pour réparations et changement des ampoules. Cette opération fastidieuse de maintenance sur du matériel obsolète a

été réalisée avec l'aide de notre employé communal.

Le coût de l'opération est de 1780,08 € TTC.

Il faudra que la municipalité se pense sur le remplacer les projecteurs !

REPAS CANTINE

Le Restaurant Municipal d'ORTHEZ nous a appliqué une augmentation de 2,5% sur le prix du repas à la cantine. Ce dernier nous facture le repas enfant à compter du 1^{er} septembre 2017 à 3,55 € TTC. Le prix

facturé aux parents depuis le 1^{er} septembre 2017 est de 3,30 € TTC et la municipalité a décidé de ne pas appliquer d'augmentation.

JOURNÉE CITOYENNE

25 castétisiennes et castétisiens ont participé à cette journée. Les mains courantes du stade de foot ainsi que les bancs et la poubelle de la mairie ont été poncés puis peints.

Des papiers et autres déchets ont également été ramassés autour du centre du village.





Afin de remercier le travail accompli dans la bonne humeur, la municipalité a offert un apéritif et des grillades à la salle Maison des Associations.

L'USCG a fait paraître un article sur la République et l'Echo Béarnais afin également de remercier l'ensemble des bénévoles.



LE CERCLE BLEU

En cette saison, les fleurs sortent peu de terre et pourtant il va fleurir... QUI ? LE CERCLE BLEU. Ce panneau sera installé aux 2 entrées de CASTETIS -comme à Pau, Monein, Maslacq, Mont, Orthez...tout ce qui constitue le « chemin de Saint Jacques du civisme ».

Mais, à quoi sert-il ?

Il est là pour sensibiliser les citoyens sur le positionnement des prélèvements d'organes ou de tissus. En effet, un amendement de la loi de santé, rend, depuis le 1 janvier 2017, chaque français donneur par défaut. Cela vise à améliorer la situation, car les décès de patients attendant une greffe sont encore trop élevés en France. **Ne pas donner ou donner sont 2 positions tout aussi respectables,** mais, s'être positionné personnellement **avant**, permet, au moment du décès encéphalique, d'éviter à la famille une prise de position sous l'émotion, qui

d'ailleurs pourrait être contraire à celle du défunt.

En 2015, les organes prélevés sur 1769 donneurs (sur 3579 morts encéphaliques recensés) ont permis de sauver des vies. Mais en 2015 toujours, 21378 patients étaient en attente d'une greffe.



Se positionner, c'est exprimer son choix personnel sur le don d'organes.

Pour plus de renseignements, pour une inscription au Cercle Bleu, pour vous inscrire sur le registre des refus, pour toutes vos questions, consultez www.cerclebleu.eu ou www.dondorganes.fr

ACTUALITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

Déchetteries : une carte magnétique pour accéder à tous les sites du territoire

A partir du 1er janvier 2018, les particuliers auront obligatoirement besoin d'une carte magnétique pour entrer dans une déchetterie du territoire (sauf Lucq-de-Béarn). Ce badge leur donnera accès à 24 passages par an.

POURQUOI UN CONTRÔLE D'ACCÈS ?

Harmoniser les modalités d'accueil

Suite aux différentes fusions de 2011 et 2014, les conditions d'accueil des professionnels en déchetterie sont différentes selon les déchetteries, à savoir:

- Interdiction sur les déchetteries de l'ex-CC Lacq (avec une tolérance).
- Autorisation sur les déchetteries de l'ex-CCCO.

Empêcher l'accès des déchetteries aux professionnels

A partir du 1er janvier 2018, les déchetteries seront réservées au seul usage des particuliers. A cet effet, des barrières de contrôle d'accès seront installées à chaque entrée de site. Le scan d'une carte magnétique nominative (une par foyer) aux bornes d'identification permettra l'ouverture de la barrière.

Assurer de meilleures conditions de circulation et d'accès aux bennes

En désencombrant les quais de déchargement puisque les professionnels passeront par les filières privées dédiées ou iront décharger au site d'Orthez.

QU'EN EST-IL DES PROFESSIONNELS ?

Depuis que cette décision a été prise, les entreprises ont été informées et

redirigées vers les sociétés en capacité de recevoir leurs déchets : entreprise Jouanchicot à Tarsacq, Laffitte à Besingrand et Lafont à Orthez pour les gravats.

Le pôle de gestion des déchets d'Orthez

Ce site continuera d'accueillir les déchets des professionnels après acceptation du service déchets de la collectivité.

Les professionnels ont une entrée dédiée qui les oblige à passer par un pont bascule sur lequel leurs déchets sont pesés. Chaque trimestre une facture est éditée, basée sur le poids et le type de déchet déposé durant la période.

Exemple de tarif à la tonne :

- 60 €+ TGAP pour le Déchet Industriel Banal (DIB)
- 40 € pour les déchets verts
- 20 € pour les gravats

On estime à 24% le coût de fonctionnement des déchetteries lié aux apports professionnels.

POURQUOI 24 PASSAGES PAR AN ?

Le nombre de passages correspond au double de ce qui est proposé dans d'autres déchetteries qui pratiquent ce mode de fonctionnement. Au niveau national la moyenne est de 12 passages par an, avec une saison haute d'avril à juin puis une autre de septembre à octobre pour les déchets verts.

Au terme de cette année, si le bilan fait apparaître que le nombre de passage n'est pas suffisant, les élus pourront réétudier la question.

Par ailleurs une tolérance sera admise pour les personnes qui auront besoin

ponctuellement d'effectuer plusieurs passages (à l'occasion de travaux de rénovation d'habitat par exemple).

COMMENT SE PROCURER LA CARTE MAGNÉTIQUE ?

Pour retirer un formulaire d'inscription, 3 possibilités :

- auprès des gardiens des déchetteries,
- à la CCLO d'Orthez et de Mourenx
- télécharger sur le site www.cc-lacqorthez.fr

Environ 3 semaines après la remise du formulaire de demande, la carte sera remise soit en déchetterie, soit aux bureaux de Mourenx ou Orthez.

CALENDRIER ET COÛT DE L'OPÉRATION

Octobre et novembre 2017 : installation des barrières de contrôle d'accès avec bornes d'identification à l'entrée de toutes les déchetteries.

A partir de fin octobre : distribution à chaque foyer la demandant de la carte magnétique qui donne accès à toutes les déchetteries du territoire (pas seulement la plus proche).

Décembre 2017 : test de fonctionnement

A partir du 1er janvier 2018 : Le dispositif sera opérationnel

Coût total de l'opération : 140 000 € HT (fourniture et pose de bornes, barrière et acquisition de 18 000 badges +logiciel).

SOIREE PARENTALITÉ

La Fédération Départementale Familles Rurales en lien avec les Associations Familles Rurales Locales de Lanneplaa, Les Rollers de Salles (à Salles Mongiscard) et le Relais d'Assistantes Maternelles et la

Communauté de Communes Lacq Orthez ont organisé une soirée parentalité sur le thème « Mieux armer nos enfants contre le harcèlement à l'école » .



CYBER BASE

Internet Indiscret : nos données nous appartiennent !

Les cookies : la recette originelle de la collecte de données.

En surfant sur le web, nous avons tous eu ce message « En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de Cookies pour vous proposer des publicités ciblées adaptées à vos centres d'intérêts et réaliser des statistiques de visites ». Mais, que sont les cookies ?



Existant depuis les années 1990, ils permettent aux développeurs de sites web de conserver des données utilisateurs afin de faciliter la navigation et de permettre certaines fonctionnalités. Les cookies ont toujours été plus ou moins controversés car contenant des informations personnelles résiduelles pouvant potentiellement être exploitées par des tiers. (Source : Wikipédia)

Utiles et parfois indispensables, nous pouvons toutefois en limiter les inconvénients en les effaçant régulièrement (ex : 2 fois par mois). Pour cela, il suffit simplement d'aller dans le menu options du navigateur.

Les Conditions Générales d'Utilisation : l'évolution alarmante.

« Officiellement, tu es propriétaire des photos et vidéos que tu postes, mais nous avons le droit de les utiliser, et de laisser d'autres personnes les utiliser, partout dans le monde. Les gens nous paient pour les utiliser, et nous ne te paierons pas. » Cette citation n'est pas tirée d'un film d'espionnage ou d'un roman policier mais est un extrait d'une traduction en langage simple d'un document que nous acceptons tous en utilisant certains services numériques. Ce document s'intitule « les conditions générales d'utilisation ou CGU (la petite case que l'on coche tout en bas d'un formulaire d'inscription signifie qu'on les accepte).

Ces CGU ne sont que très rarement lues du fait de leur formulation peu compréhensible (termes juridiques, langue étrangère,...). Pour un utilisateur lambda, la lecture de la totalité des CGU acceptées nécessiterait près de 72 jours de lecture à raison de 8h par jour ; démotivant non ?

Et pourtant, en les acceptant, nous donnons volontairement notre autorisation à diverses entreprises et notamment aux GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft) d'utiliser comme elles le souhaitent les données que nous publions ou que nous transférons via ces services.

Des alternatives simples aux services collecteurs de données !

Même s'il s'avère difficile de se passer des GAFAM tant par leur utilisation massive par notre entourage que par leur hégémonie commerciale, des alternatives existent. Aussi, voici trois changements simples dans votre utilisation d'internet qui vous permettront de réduire drastiquement cette collecte de données :

Vous utilisez		Changez pour
Comme navigateur	Google Chrome, Microsoft Edge, Opera	Mozilla Firefox
Comme moteur de recherche	Google, Bing, Yahoo...	Qwant
Comme service de messagerie	Gmail, Outlook, Yahoo mail, Orange, Sfr...	NetCourrier

Un tableau d'alternatives plus complet est disponible dans les cyber-bases du réseau ainsi que sur notre blog. (cyberbase.cc-lacqorthes.fr).

Envie de changer ?

Le Réseau Cyber-base se tient à votre disposition pour vous aider dans l'installation et l'utilisation de ces alternatives.

cyberbase.cc-lacqorthes.fr

La Cyber de Mourenx : 05.59.80.58.84 /
CyberCentre d'Orthez : 05.59.67.25.61

Envie d'en savoir plus et d'aller plus loin ?

N'hésitez pas à consulter la page de notre blog dédiée à la vie privée (<https://huit.re/InternetIndiscret>)

ainsi que le site ressource

<https://degooglisons-internet.org/>

CASTETIS, UN CHARMANT VILLAGE

Continuons l'Histoire de Castétis grâce aux écrits de René CAMGRAND

En 1690, est établi un « livre terrier » permettant de connaître les propriétés bâties et non bâties. Nous pouvons donc situer les maisons existant alors. Beaucoup n'étaient peut être que des constructions peu résistantes, parfois des murs en mortier de terre ou en torchis et bois comme on peut en voir en quelques habitats musées. Elles étaient plus économiques pour les petites gens sans moyens. Mais de solides maisons existaient aussi car il y avait à l'époque des familles aisées, agriculteurs, notables terriens, bourgeoisie et noblesse. Celles-ci exerçaient souvent des fonctions administratives, ou ayant juridiction sur des territoires parfois importants, comme c'était le cas pour les seigneurs de Candau de Castétis.

Nous relevons quelques extraits originaux démontrant la manière de situer les biens en l'absence de tout plan. Cela permettra aussi de juger la langue et le style utilisés à cette époque. La langue locale a souvent été utilisée par les états généraux du Béarn et les administrations communales dans la rédaction des textes. Sous l'influence de la langue française, l'occitan fut plus ou moins vite en retrait. Un historien dit que la langue Béarnaise est le seul reste vivant de notre ancienne nationalité et de notre ancienne indépendance.

A la première page du Livre terrier, nous relevons textuellement ceci : « Au nom de Diu, l'an mil sieys cens nonante lou ounsau dou mes d'Aoust, nous, soub signats, fortis de Larques, Jean de Marsan, Jean de Lafore, Jean de Pétriat dit Cauhapé, Jurats dou présent locq de Castétis dab nous, Jacques de Capdevielle, Pierre de Vispalie, Jean de Chalou, Jean Pierre Dufau, Arnaud de Pétriat, Jean de Sauguitou, lous tots deu dit locq de Castétis, coumissarys députats de la commuautat ». La suite de cette page est dégradée ou détruite mais

quelques fragments de phrases permettent de dire que ces personnes étaient chargées du recensement foncier de la commune conformément aux lois de sa Majesté le Roi prescrites en 1675 et mises en application par le parlement de Navarre.

Les pages suivantes énumèrent les biens des propriétaires, précisant leurs emplacements par rapport aux propriétés voisines contiguës et leur attribuant une valeur parcellaire exprimée en livres, la monnaie d'alors. Les surfaces sont exprimées en arpents (journade) et en escats. Le livre terrier précise la mesure de surface agraire « arpent métrique = 2 arpents $\frac{1}{2}$ 19 escats. Mesure locale. L'escat valait 26 m². L'arpent variait suivant les régions, ici il équivalait à 38 ares, et résultait de ce qui pouvait être moyennement labouré dans une journée. Cette mesure usuelle s'effaça peu à peu au profit de la mesure officielle : l'hectare. Cela ne s'opéra qu'avec la modernisation de l'agriculture, dans l'après 1950.

A la dernière page du livre terrier, nous relevons que le 28 Septembre 1690, jurats et commissaires déclarent avoir procédé à l'inventaire de tout le territoire du « leu » de Castétis, de tout leur savoir et pouvoir, en Dieu et en conscience « Eu tout et chacun, lous articles qu'y soun couchats en lou présent libyet noun abèm (illisible) aucune sorte de terre, suivent nouste counéshence et seguin lou liby deu fors, hey et arrestat lou sus dit jour et au qué dessus et abèm signat ».

Rappelons que les fors étaient les textes écrits des us et coutumes du pays de Béarn, réglant les rapports entre le vicomte et ses sujets. C'était un système d'origine Catalane implanté par les Moncade vers 1200-1300. Les états de Béarn étaient très attachés à ces fors restés en vigueur jusqu'à 1789.

FENÊTRE OUVERTE SUR

MP PLATRERIE

Le pantalon blanc est de rigueur, tenue correcte exigée...

Michel BUSTARA est plâtrier, plaquiste à Castetis.



Originaire d'Orthez, il est parti s'installer à Montpellier où il a été employé dans une entreprise de plâtrerie durant 10 ans.

De retour dans la région, il achète une maison à Castetis au quartier La Carrere qu'il restaure petit à petit avec sa femme et l'aide de son fils.

Installé à son compte depuis 8 ans, il travaille seul.

Une fois le gros œuvre des bâtiments terminé, le plâtrier entre en jeu. Il prépare des surfaces parfaitement lisses et polies pour les peintres ou les menuisiers. En plâtre traditionnel ou en placo plâtre, Michel BUSTARA travaille ces deux techniques.



C'est le bouche à oreille qui fait que son activité est connue et reconnue, pas de publicité sur son fourgon bleu ni dans les journaux, mais cela lui suffit à remplir son planning.

Un emploi du temps durant lequel il va effectuer les travaux au presbytère de Castetis.

ECOLE PUBLIQUE REGROUPEMENT BALANSUN-CASTETIS

Cycles 1 et 2

Noël à l'école de Castétis, ça se passe comme ça...

Le sapin de Noël

Nous avons décoré le sapin avec des boules et des guirlandes rouges et dorées. Il est immense et il est magnifique car il brille de mille feux. C'est le plus beau des sapins qu'on n'ait jamais eu !!!

Jayson, Amaëlle, Lionel, Emma

Le père Noël

On a été sage comme des images et le père Noël nous a beaucoup gâté. Ce matin en arrivant dans la classe, on a découvert tout plein de cadeaux au pied du sapin. Nous avons eu des nouveaux jeux. On a même eu des tapis pour s'asseoir par terre au coin regroupement. Maîtresse n'a plus besoin de les acheter et en plus c'est gratuit !!!

Théo, Solyne, Bastien, Nolan



Le marché de Noël

On a fabriqué des flocons de neige avec des bâtonnets, et avec des cœurs on a fait des sapins. Puis on a vendu ces objets au marché de Noël qui a eu lieu le vendredi 15 décembre 2017 à la salle des fêtes de Castétis. La vente a bien marché et les décorations ont eu du succès, elles se sont vendues comme des petits pains !!!

Liza, Nono, Jeanne, Titouan

Le spectacle

Lors du marché de Noël, l'Association des Parents d'Elèves du RPI Argagnon/Balansun/Castétis nous a offert un spectacle avec Oscar le clown. Il était très rigolo et faisait plein de bêtises. Il nous a fabriqué des objets avec des ballons.

Sur scène, il y a eu :

- Laya, la petite salade bio
- Solyne, Blanche-Neige
- Alix, Carlita
- Noa, Brice de Castétice
- Theo, Sarco

Une grande carrière de danseur s'offre à eux, de vraies stars !!!

Quentin, Baptiste, Maxime

Le cinéma

Jeudi 21 décembre 2017, nous avons pris le bus pour aller au cinéma Le Pixel à Orthez pour voir « Un conte peut en cacher un autre ». Il y avait aussi la classe de CP/CE1 d'Argagnon.

Dans ce film il y avait plein de personnages connus qui se rencontraient :

- Le petit chaperon rouge
- Blanche neige
- Cendrillon
- Jack et le haricot magique
- Les trois petits cochons...
- ...et des loups !!!

Vous pouvez aller voir ce film car il était très bien et les loups ne font pas trop peur.

Louis, Noa Poustis, Ian, Titou

Les sablés de Noël



En classe, nous avons fabriqué des petits sablés pour notre goûter de Noël. Pour cela, nous avons mélangé de la farine, du beurre, du sucre, des œufs, de la poudre d'amandes et du sel. Nous avons pétri la pâte avec les mains, c'était rigolo! Ensuite, nous l'avons aplatie avec un rouleau et nous avons fait des formes avec des emporte-pièces. Après la cuisson, il ne nous restait plus qu'à les déguster! Nous avons partagé ce petit goûter avec les grandes sections et les CP: c'était délicieux, nous nous sommes régalés! Comme il en restait, nous en avons rapporté à la maison pour partager avec les parents.

Les petites et moyennes sections

Cycle 2

Une nouvelle année à l'école de Balansun... Depuis la rentrée, les écoles de Balansun et de Castétis ont fusionné avec celle d'Argagnon. Ainsi, les élèves CE2 et de CM1 sont à Balansun. Les autres élèves de cours moyen sont scolarisés, cette année, à Argagnon.

Fête de la science

Mercredi 11 octobre, nous avons participé au village des sciences organisé par

l'association Lacq Odyssée, à la médiathèque le MIX, à Mourenx. Nous y sommes allés avec la classe de CM1/CM2 d'Argagnon. L'enseignante d'occitan, maîtresse Valérie, nous a accompagnés comme elle intervient à Balansun tous les mercredis. A cette occasion, nous avons rencontré des chercheurs et des passionnés de sciences au travers d'expériences et des ateliers, par petits groupes.

Nous avons notamment revu un membre du Groupe Entomologique des Pyrénées Occidentale (GEPO) qui était venu nous rencontrer à l'école l'année dernière. Il présentait une exposition qui avait pour thème : « Faut-il éradiquer les insectes de la surface de la terre ? ». Nous avons observé de nombreux insectes originaires de différents pays du monde !

Deux intervenants du laboratoire des fluides complexes et leurs réservoirs (UPPA) nous ont parlé des risques sismiques en Béarn. Nous avons appris l'importance de la prévision et de la prévention.

Un groupe a également participé à un atelier de sensibilisation au danger du sucre. Les élèves qui avaient participé à cette activité ont ensuite rapporté à la classe ce qu'ils avaient appris. Ensemble, nous avons préparé un thé glacé en diminuant considérablement la quantité de sucre par rapport au thé glacé proposé dans le commerce. La dégustation a prouvé que la boisson pouvait être délicieuse avec moins de sucre !

Échec et mat...mais gare au mat !

Samy est venu à l'école nous initier au jeu d'échecs. En septembre et en octobre, il est venu sur le temps péri-scolaire le mardi, puis sur le temps scolaire en novembre et décembre, le jeudi. Au début, il nous a surtout appris le nom de chaque pièce, expliqué leur position de départ et le déplacement de chacune des pièces sur l'échiquier. Puis nous avons commencé à jouer. Ensuite, nous avons essayé de

mettre en place des stratégies : la double attaque, la découverte, le roc, la promotion... Nous avons également appris que parfois c'était intéressant de sacrifier des pièces. Enfin nous avons étudié différentes possibilités de mettre le roi adverse en situation d'échec et mat. Parfois, il peut y avoir match nul lorsque le roi adverse ne peut plus bouger sans pour autant être en échec.

Samy a lancé un défi à maîtresse : préparer un gâteau échiquier pour son anniversaire... Défi relevé avec un échiquier et des pièces en chocolat !

Cette initiation au jeu d'échecs a été une très belle expérience, appréciée par tous les élèves, et nous espérons vraiment pouvoir la renouveler l'année prochaine. En attendant, nous allons continuer à y jouer en classe.



Coin nature

Grâce à une convention signée avec le ministère de l'environnement, l'école bénéficie d'une subvention pour mettre en place un coin nature à côté de l'école. Cette subvention permet à l'école d'acheter le

matériel nécessaire pour l'exploitation d'un potager ainsi que des plants, des graines et des petites serres mais également un récupérateur d'eau de pluie, des mangeoires et des nichoirs pour les oiseaux.



Cette année, nous avons étudié l'adaptation des êtres vivants à leur environnement mais également leur adaptation aux variations du climat. Nous avons appris que les oiseaux non migrateurs, pouvaient avoir du mal à trouver des insectes en hiver. Ainsi, dès l'apparition du froid, nous avons installé des nichoirs et des mangeoires remplies de graines ainsi que des boules de graisse autour de l'école, avec l'aide précieuse de Christian. Nous espérons ainsi aider les oiseaux à mieux passer l'hiver. De nombreux oiseaux ont déjà trouvé notre nourriture et nous pouvons ainsi les observer depuis la classe ! Nous avons aperçu des mésanges bleues, des mésanges charbonnières, des rouges-gorges, des tourterelles, des pinsons et une bergeronnette.

Cela nous permet de faire une pause de temps en temps pendant la grammaire ou les mathématiques, mais rassurez-vous, nous nous remettons rapidement au travail ! Au début du printemps, nous exploiterons à nouveau le potager que nous avons prévu d'enrichir avec de nouveaux carrés potagers qui pourraient accueillir des plantes aromatiques par exemple.

Cette année encore une belle mobilisation des castétisiens et voisins qui a contribué au reversement auprès de l'AFM de la jolie somme de 3852 €.

On ne change pas une formule qui marche mais on la peaufine avec, cette année, la participation du groupe des Quinz'amics qui nous a fait la gentillesse de répondre présent le vendredi soir pour un récital en l'église Saint Laurent.



Un rituel : la préparation de la garbure



Cuisson des crêpes de 8h à 22h



Et cela n'a pas été toujours facile....n'est-ce pas Pascal ?

70 casse croûtes et 120 repas durant lequel les pompiers d'ORTHEZ nous retrouvent comme chaque année. Merci à eux.



Un après midi et une soirée rythmés par les matches de basket.

LES BLAGUES DE DIDI

1/ Noé a été sauvé du déluge parce que c'était un cas Noé !!!

2/ Les Bretons sont tous frères, car ils n'ont tous Quimper !!!

3/ Lu au KT : Jésus et ses dix slips se sont réunis !!!

4/ Qu'est-ce que tu détestes le plus à l'école ? Les maths parce que ça me pose des problèmes !!!

5/ Deux vieux copains se rencontrent. Ecoute dit le premier : je suis très embêté mais je préfère te prévenir : ta femme me fait des avances.

Ah bon, répond l'autre .Quand vas-tu nous rembourser ? ? ? ;

En 2018 continuez à rire le plus souvent possible ...et n'oubliez pas de lever le coude (avec modération cependant) car tant qu'on lève le coude, on ne baisse pas le bras !!!!! Ha ha ha.

LE CLAMONDÉ

Déjà une année complète et bien organisée par les membres du bureau. Le premier jeudi de chaque mois, rencontre au foyer à CASTETIS l'après-midi, ambiance sympathique.

Durant le 2^{ème} semestre avec les rassemblements des jeudis, nous avons fait un voyage à ARZACQ avec visite d'une bergerie et d'un musée d'anciennes machines agricoles et terminé la matinée

par un repas animé par Monsieur CAZENAVE.

L'après-midi, visite de la maison du jambon qui a terminé cette journée.

Les castétisiens et castétisiennes de 60 ans et plus qui désirent se joindre à nous, sont cordialement invités à adhérer à notre groupe.

Le Bureau





UNION SPORTIVE CASTETIS GOUZE

SECTION FOOTBALL

BILAN A MI-SAISON 2017/2018

ECOLE DE FOOT : U7 et U9

Une douzaine de débutants en U7 et plus d'une vingtaine en U9 constituent ces catégories qui s'entraînent le samedi à Castétis et participent à des plateaux mensuels en compagnie de 3 ou 4 autres clubs. A noter qu'une séance supplémentaire a été instaurée pour les U9 le mercredi après-midi leur permettant de progresser.



U15 : engagée en niveau 2 dans le foot à 11, cette équipe a réalisé des progrès significatifs et très satisfaisants qui lui permettent de bien tenir son rang dans une poule difficile.

U17 : composée en majorité de 1^{ère} année et d'un effectif un peu juste, ce groupe a dû faire face, en plus, à des absences liées aux blessures. L'équipe s'accroche malgré tout et devrait connaître une 2^{ème} partie de saison plus confortable.

GROUPEMENT JEUNES CASTETIS GOUZE / PYRENEENNE

U11 : une trentaine de licenciés et 2 équipes engagées. L'une évolue en niveau 1 et tire son épingle du jeu, l'autre en niveau 3 progresse régulièrement avec un contenu très intéressant.

U13 : l'effectif de début de saison (une petite vingtaine) a augmenté petit à petit, si bien qu'il a fallu engager une 2^{ème} équipe à partir du mois de novembre. Ce groupe, assez hétérogène, fait preuve d'assiduité et d'application, ce qui lui permet d'allier plaisir et progression.



A noter que la candidature du groupement et des écoles de foot respectives a été présentée pour l'obtention du **LABEL JEUNES FFF**, décerné aux clubs présentant les critères d'organisation et de structuration indispensables dans les

domaines sportifs, associatifs, éducatifs, de la formation et de l'encadrement.

SENIORS

Equipe A : Evolue en D1 (ancienne 1^{ère} division district) dans une poule relevée et homogène. L'effectif est renouvelé à 50% suite à des arrêts et des mutations professionnelles. Le groupe est jeune et a besoin d'un peu de temps pour s'aguerrir. Le début de saison est un peu compliqué mais l'équipe reste dans le coup malgré un classement délicat. Il faudra s'accrocher jusqu'au bout pour espérer terminer dans la 1^{ère} moitié afin d'éviter la relégation suite à la refonte des championnats.

Equipe B : Le début s'est révélé correct, puis les blessés, le manque de sérieux de

certains éléments ont perturbé la donne. Il va falloir retrouver le chemin de l'entraînement et de la solidarité pour faire meilleure figure.

Equipe C : Composée en grande partie de joueurs vétérans valeureux, cette équipe fait front dans un championnat plus relevé. Espérons que l'apport de joueurs seniors lui permettront de connaître une seconde partie de saison plus satisfaisante.

La section football de l'USCG vous présente ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

SECTION BASKET

La saison 2017/2018 est marquée par la validation d'un partenariat avec le Basket Club Arthez, issue de la volonté commune des 2 clubs pour une durée de 2 ans renouvelable.

Réunissant à tous les 2 plus de 200 licenciés, nous souhaitons travailler ensemble pour mener un projet sportif ambitieux via la mise en place d'une Coopération Territoriale de Clubs (CTC).

Ce groupement se nomme Castétis-Gouze/Arthez.

La CTC représente une opportunité pour les 2 clubs de proposer aux adhérents la possibilité d'évoluer de façon pérenne dans les championnats de niveau départemental.

Nous pourrions proposer un projet sportif ambitieux, et travailler sur la continuité, pour voir grandir et s'épanouir nos joueuses.

Elle permet:

-de mutualiser nos moyens au niveau de l'encadrement sportif.

-de mutualiser nos moyens afin de permettre d'accroître notre efficacité et d'adapter nos pratiques aux compétences de nos licenciés grâce à des groupes plus homogènes.

-à chaque joueuse de pouvoir évoluer et progresser à son rythme et ne pas passer d'étape dans l'apprentissage.

De rassembler "les potentiels" de chaque club et de mettre des salles en commun afin d'offrir de nouveaux créneaux d'entraînements.

Ce partenariat est bénéfique pour nos jeunes basketteuses et éducateurs d'autant plus que nos discours et mode de fonctionnement sont déjà similaires.

La CTC n'a aucun impact sur notre existence. Les 2 clubs conservent leurs identités fortes de club dynamique et formateur dans lequel tous les acteurs

continueront à s'épanouir sur nos terrains et en dehors!!

C'est également l'occasion (à plus long terme) de dynamiser nos équipes seniors et de se donner les moyens d'atteindre nos ambitions sportives et de pratiquer le basket à un niveau régional.

U7 et U9:

Avec un effectif bien étoffé, nos jeunes pousses débutent et continuent leur apprentissage de la balle orange par l'intermédiaire d'ateliers ludiques et grâce à la présence de 6 entraîneurs "MOUSQUEZ Marjorie et Alexandra, CAMGRAND Eva, DRIVON Emily, WEBER Clothilde et GUELLAB Saureya".

Afin de pouvoir proposer des entraînements de qualité, nos jeunes coachs ont leur diplôme en cours de validation. Diplôme d'assistant mini basket, formation proposée par le CD 64.

Les premières rencontres ont eu lieu pour nos U9 et beaucoup de positif en ressort ; ce qui laisse prévoir une belle suite pour 2018.

Nous nous préparons à recevoir le deuxième plateau qui aura lieu au mois de février.



U11:

Une équipe poussines peut en cacher une autre !

Ce n'est pas une équipe qui est née de l'entente USCG/BCA mais deux ! Annoncées

10-12 au départ - pour motiver les entraîneurs peut-être... -, c'est finalement à 18 qu'elles évoluent !

L'équipe des éducatrices (TORAL Adeline "BCA", DE SA FREITAS Amélie, DELAS Laure et PETRAU Elisa) doit donc jongler avec cet effectif composé de débutantes, 1^{ère} année et 2^{ème} année pour aborder les 1^{ers} matches. A l'issue de la 1^{ère} phase, la possibilité est offerte aux clubs de créer une 2^{ème} équipe. C'est chose faite sans hésitation, l'objectif étant que les filles jouent un maximum de match pour évoluer.

Elles s'entraînent toujours ensemble bien sûr, le mercredi "à Arthez" et le vendredi "à Castétis" puis le week-end, les deux équipes foulent les «parquets» séparément. L'équipe A composée des filles de 2^{ème} année est depuis invaincue, c'est un bon petit noyau qui prend plaisir à jouer. L'équipe B composée des débutantes et filles de 1^{ère} année prend petit à petit ses marques et évolue aussi au fil des rencontres.

C'est donc un joli groupe dynamique, motivé, solidaire et toujours enthousiaste que les familles et éducatrices ont plaisir à suivre.

L'équipe des poussines new look a donc fière allure ! N'hésitez pas à venir les encourager, elles vous le rendront bien !



U13:

L'effectif des benjamines est composé de 13 filles, 3 U13 et 10 U12, 5 filles du club d'Arthez et 8 de Castétis. Les filles sont encadrées par 3 coachs, LECLERC Cécile, SIFREU Tiphaine et Claudia "BCA".

Dès le début de saison, ce groupe a bien fonctionné, on note une bonne ambiance, et des progrès ont été réalisés. Nous terminons 4ème de la première phase de championnat sur une poule de 5. En janvier, nous évoluerons en challenge. Bonne continuation aux filles.

U15:

Début de saison difficile pour cette toute nouvelle équipe qui compte 5 débutantes et 6 anciennes joueuses. Beaucoup d'envie cependant d'apprendre même si les entraînements sont un peu compliqués à cause des différences de niveau. Même chose au niveau des matchs, perdus pour la plupart mais la deuxième partie devrait être plus agréable pour les nouvelles recrues puisque l'équipe se retrouve en championnat challenge ce qui va nous permettre de disputer des matchs un peu plus à notre portée.

Cette équipe est prise en charge par ETCHEBARNE Marie France et CLAVE Agnès.



Séniors filles 1 et 2:

La saison 2017-2018 marque le point de départ d'une Coopération Territoriale de Club entre l'Union Sportive Castétis-Gouze et le Basket Club Arthézien. Les féminines des deux clubs ont été ainsi regroupées dans une configuration inédite. Les effectifs des deux équipes séniors actuellement engagées ont été remodelés durant la pré-saison.

L'équipe 1 est composée de quinze joueuses, neuf qui ont participé à l'exercice précédent sous la bannière de l'USCG en pré-régionale, deux joueuses de l'USCG promues en équipe A et de quatre joueuses du BCA.

Après un départ réussi - trois victoires de rang - L'équipe a manqué le coche à domicile contre les premières de la poule (Hasparren, défaite 75-71) et enchaîne une seconde défaite à St Palais le week-end suivant (69-60). Elle se reprend en dominant le DB Urcuit mais replonge contre Sauveterre. S'ensuit une série de trois victoires avec une progression évidente au niveau du jeu produit et surtout de l'engagement individuel au service du collectif. Une défaite frustrante après prolongation à Biarritz (78-73) vient clore la phase aller que nous terminons à la quatrième place. Bilan ; 7v - 4d.

Le groupe prend progressivement la mesure de son potentiel et de sa capacité à dominer ses adversaires. La victoire 93-33 contre Bidos à la dixième journée l'illustre bien. Ce groupe est jeune et plein de promesses, et en gagnant en régularité il validera son ticket pour les phases finales - objectif annoncé.

Les séniors filles 2 inscrites au niveau D2 ont débuté difficilement cette saison 2017-2018 avec 1 seule victoire pour 8 défaites. Un ton en dessous pour cette première phase de championnat, l'équipe aura avec plus d'application et de régularité l'espoir et les capacités de pouvoir remonter au classement en cette seconde

phase afin de terminer la saison sur une bonne note.

Séniors garçons:

C'est un groupe de jeunes et moins jeunes qui ont soif de basket encadré par notre nouveau coach ESCOS Simon.

Une première partie de saison qui se déroule bien pour nos seniors garçons avec encore une nouvelle recrue qui vient rajeunir l'effectif. Des résultats pour l'instant mitigés mais corrects ce qui présage du positif pour entamer la seconde phase. Le tout dans la bonne humeur et la cohésion d'un bon groupe.

Malgré quelques petites défaites, les joueurs restent dans un état d'esprit positif. Les portes sont ouvertes à tous nouveaux joueurs qui veulent apprendre,

progresser au basket... et par la même occasion, boire une bière ou deux après le match!



La section basket de l'USCJG vous présente ses meilleurs vœux pour 2018 !



LA MUSIQUE POUR HAITI

Comme vous le voyez sur la photo c'est grâce à notre association donc grâce à vous, donateurs, que les enfants Haïtiens ont pu "festoyer" un peu à l'occasion de Noël. Il n'y avait pas de jouets, mais ce jour là ils ont mangé à leur faim. La priorité est donnée à la nourriture et à l'habillement. Les plus grands sont scolarisés car ils ne sont plus adoptables. C'est grâce à la vente du CD (il en reste une trentaine) et au succès de la pièce de théâtre à Gouze que nous avons pu les soutenir. Gageons que, avec vous, nous

continuerons cette année encore à les aider. Si vous voulez nous rejoindre ?.....Tél 06 76 05 70 59.



VOLLEY BALL

ASSOCIATION « LA GAYOLLE »

Les volleyeurs de Castétis Balansun vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui commence.

Début septembre, la reprise a tout d'abord débuté par l'élection du nouveau bureau de la Gayolle. Ont été élus :

Céline Cazabet de Castétis Balansun :
Présidente,

Hélène Gary d'Hagetaubin : vice
présidente,

Frédéric Dulaquais d'Hagetaubin :
trésorier,

Robert Cassado d'Hagetaubin : secrétaire,

Benoit Weber de Sarpourenx : secrétaire
adjoint.

Cette année, ce sont donc 5 équipes femmes, 5 équipes hommes et 8 équipes mixtes qui vont se rencontrer.



Concernant Castétis-Balansun, de nouvelles têtes sont arrivées pour remplacer les départs, ce qui nous a permis comme l'an dernier d'engager 2 équipes mixtes, une équipe femme et une équipe homme. En espérant retrouver cette année aussi une de nos équipes en haut du podium lors des finales qui seront cette année organisées par Hagetaubin.

Tradition oblige, cette fin d'année 2017 s'est clôturée par le match équipe 1 contre équipe 2, gagné par cette dernière !

La soirée s'est terminée autour d'une raclette conviviale avec plusieurs anciens joueurs venus les encourager.

Très bonne année à tous !!

ASSOCIATION DE CHASSE

Il ne faut pas se leurrer, les associations de chasse perdent tous les ans des adhérents. L'ACCA de CASTETIS n'échappe pas à la règle avec une baisse des effectifs de 25% entre 2014 et 2017.

Nous subissons la pyramide des âges. Les changements climatiques ont une influence sur l'abondance du gibier mais la concurrence avec quantités d'activités proposées jusqu'aux plus virtuelles ne nous arrangent pas!

Ainsi va la vie et nous nous sommes retrouvés en petit nombre sur les différentes battues qui nous ont permis de prélever 20 chevreuils et 5 sangliers.

MIGRATION

L'automne 2017 aura été une très belle saison pour la migration de la palombe. L'espèce se porte bien et ces effectifs sont en forte hausse. Un nombre important d'oiseaux en hivernage a également permis d'avoir une bonne arrière saison. Il n'est donc pas étonnant qu'environ 30 % des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques s'intéressent de près au pigeon ramier.

L'ACCA de CASTETIS vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES BALANSUN/CASTETIS (ABC)

Ce début d'année scolaire a été marqué par l'arrivée de l'école d'Argagnon au sein du regroupement des écoles de Balansun-Castétis.

Nous avons donc créé une nouvelle association ABC avec un nouveau bureau. Laure LANDAIS et Rémi POUSTIS se partagent la présidence, Brice MILHOVA est vice-président, Sandra CRABOS est secrétaire, Patrice LACAUSSAGUE est secrétaire adjoint, Denis BORDENAVE est trésorier et Ludovic LADEBESE est trésorier adjoint.

Le but de l'association des parents d'élèves étant de récolter de l'argent afin que nos enfants puissent avoir un meilleur confort à l'école, nous nous sommes mis au travail et avons organisé plusieurs manifestations.

LA PHOTO DE CLASSE

Comme les années précédentes, nous avons fait appel à Sébastien ARNOUITS qui a, encore une fois, fait de jolis portraits des enfants.

LA VENTE DE PÂTISSERIES

D'habitude, nous faisons une vente de chocolats fin novembre, mais cette année se sont des pâtisseries que nous avons proposées aux habitants des 3 villages et se fut un franc succès.

Merci à tous pour votre et votre générosité lors de notre visite.

LE MARCHE DE NOËL

Le vendredi 15 décembre, les enfants des 3 écoles se sont réunis, à la salle des fêtes de Castétis, pour profiter d'un moment convivial.

Ils ont assisté au spectacle d'Oscar le clown et ont eu la visite surprise du Père Noël !



Après toute ces émotions, tout le monde a pu se retrouver autour d'un goûter.

L'après-midi s'est terminée par la vente des objets que les enfants avaient fabriqué en classe et pendant les activités périscolaires.

Voilà pour cette fin d'année 2017.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont investies pour les enfants que ce soit les parents d'élèves, l'équipe éducative, les municipalités mais aussi tous les villageois sans qui rien ne serait possible !

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018 !

LES NOUVELLES DE LA RUCHE

Le mois de septembre nous a vues rejoindre la Ruche, après un été où chacune « a butiné » librement.

Nous avons consciencieusement repris notre travail de tricotage/assemblage de

nos petits carrés. Nous avançons sur notre projet (rappel : reproduction d'une toile de MONET « le champ des coquelicots à Argenteuil). Il nous faut au moins 520 carrés de 4x4 cm !



Deux nouvelles sont venues nous rejoindre et nos activités sont toujours aussi variées : apprentissage pour tricoter des chaussettes ou réalisation de sacs ou pochettes en bandes découpées dans des sacs plastique qui sont ensuite tricotés ou crochetés. ...

Pour les fêtes, nous ferons un après-midi « pliage de serviettes ». Nos goûters maison sont toujours aussi bons, venez participer à nos activités les mardis après-midi et vous les goûterez !...

Nous vous présentons à toutes et tous nos meilleurs vœux pour 2018.





L'année 2017 aura encore été riche et variée pour la Peña Los Dos.

Avec un effectif qui dépasse les 70 membres, les animations ne manquent pas ! En début d'année ce furent par exemple la sortie réservée aux filles, puis une soirée St-Patrick et l'inauguration « officielle » du nouveau local...

En milieu d'année il y eut les Casetas arrosées d'Orthez, la sortie chais dans l'Irouléguy, puis la virée à Pampelune et la journée taurine des fêtes d'Orthez. La dernière sortie a été le match de rugby Section/Clermont avec une excellente soirée tapas. Ajoutez à cela tous les 8 DVM (sur 12 mois c'est pas mal !) et les prestations des Quinz'amics.

Les Quinz'amics sont sortis 15 fois pour des animations de fêtes ou des concerts plus traditionnels : un voyage d'un week-end à Oust en Ariège, en passant par Sirois, Montaut, Cescau, Pimbo, Mugron, Hagetmau, Aire sur l'Adour et autres, et dernièrement au Téléthon à Castétis.

Renforcé cette année par deux ténors et une basse, l'effectif est porté à 25 choristes, ce qui semble être la capacité optimale pour travailler correctement et proposer des prestations de qualité.

Le groupe s'est d'ailleurs enfermé deux jours durant dans la petite chapelle de Caubin afin d'enregistrer 18 morceaux sous la houlette d'un professionnel du son. Après encore pas mal de travail, il en sortira sans doute un CD au printemps...

Pour l'heure, le travail du Bureau est de concocter le programme 2018 : il est déjà acté un voyage à Cardiff pour 28 personnes pour voir le match Galles/Ecosse. La sortie filles, la soirée St-Patrick, la sortie Chais au Rioja, Pampelune, le voyage Quinz'amics sont déjà sur les tablettes.

Il reste encore quelques animations à finaliser et un peu de travail au local pour le rendre un peu plus fonctionnel. Les DVM viendront s'imbriquer au milieu de tout ça ! La Peña Los Dos et les Quinz'amics vous souhaitent une belle année 2018.





Comité des fêtes



Une année 2017 riche en rebondissements, car le comité a essayé de remettre au goût du jour plusieurs évènements passés aux oubliettes... Eh oui encore une fois nous tentons de faire ressurgir des moments forts qu'avaient créés les anciennes équipes du comité.

Petit récap' sur cette belle année passée :

Le feu de la saint Jean 23 Juin

Après une décision prise à l'unanimité lors de l'assemblée générale, un retour aux sources dans le quartier Noarrieu a motivé les troupes pour se retrouver autour d'un feu endiablé afin de fêter l'amitié et le solstice d'été.

C'est pour dire, les jeunes se sont enthousiasmés pour vous concocter une soirée placée sous le signe de la convivialité en préparant un bûcher digne des traditions, béni par Mr l'abbé à la tombée de la nuit pour enfin attaquer les mets avec en fond des chansons traditionnelles chantées par les plus connaisseurs... Une très bonne soirée d'été qui lance le top départ des festivités castétisiennes.

Nous ressortirons les bûches cette année le samedi 24 juin et nous vous attendrons nombreux afin de perpétuer cette coutume.

Les fêtes patronales 4, 5 et 6 Août

Tout le monde a pu profiter d'un beau temps propice à de bons moments ! Le vendredi, après une succulente parillada de canard, l'orchestre Arpège a animé la soirée en nous faisant guincher jusqu'au petit matin. Le lendemain, pour la première fois le déjeuner à la fourchette a régalé plus de 100 personnes, une première dans l'histoire des fêtes. Le samedi après midi,

en suivant le thème de remettre au goût du jour les évènements passés, le bitume des quartiers Lafleur et Clamondé a été le théâtre de la course pédestre qui a été prometteuse pour les années suivantes. Le soir, le groupe Little Shanghai a transmis toute son énergie aux festayres rassasiés de moules-frites.

Le dimanche, après la messe des fêtes et le dépôt de gerbe, le vin d'honneur et le pique-nique ont eu lieu sous les ombrages du parc « entre la mairie et la salle ». Une belle journée ensoleillée et agréable qui s'est suivie du grand concours de pétanque. Les fêtes se refermeront sur la traditionnelle paella géante préparée par nos chefs attitrés.

Bravo à toute l'équipe pour l'organisation ! Un grand merci à l'équipe de jour toujours aussi fiable et efficace le matin ! Maintenant place à l'édition 2018 et bien



évidemment : « tous en canne ».

Renouvellement du bureau

9 années de présidence, 9 années pour rapatrier les jeunes castétisiens, 9 années de grands moments de partage, 9 années pour en faire une équipe motivée et soudée, c'est ainsi que Mathilde Langlès passe le flambeau à une nouvelle présidence, suivie par Lionel Saraiva et Romain Lescoute qui

passent aussi leur relais à la vice présidence et à la trésorerie... Après une élection digne des présidentielles, nous félicitons avec enthousiasme, Thomas Poustis et Bastien Saraiva les nouveaux coprésidents, Rémi Langlès le nouveau trésorier et Laure Delas la nouvelle secrétaire. Bravo à eux, bon courage et bonne route dans vos nouvelles fonctions. Le comité des fêtes vous souhaite une très belle année 2018, nos meilleurs vœux et vous attend toujours aussi nombreux pour de nouvelles surprises.



ETAT CIVIL

FAMILLES : Bienvenue aux nouveaux Castétisiens

M. et Mme BRASSENX Laurent

M. et Mme JACQUEMARD Gérard

M.DAILLOUX Fabien et COUPEAU Jessica

M.DAULE David et FRUTEAUX Laura

NAISSANCES

Chloé DE JESUS LOPES

Mya DAULÉ

Liam JANDRIC

Eva GELOS

Noémie BIGNAN

Lilian SAINT-CRICQ

Lilou BERNADICOU

Lucie BERNADICOU

Séléna CANDAU

Mahé BERNIGAUD CAIXEIRINHO

Elsa BERGEZ

PACS

La loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle a eu pour ambition de simplifier le quotidien des citoyens et de rendre la justice plus efficace, plus lisible et plus accessible en recentrant les juridictions sur les missions essentielles.

A cette fin le législateur a transféré les compétences dévolues au greffier en matière de PACS aux officiers de l'état civil au 1^{er} novembre 2017.

L'article 48 de la loi prévoit ainsi qu'en matière de PACS, il revient désormais à l'officier de l'état civil de recevoir la déclaration conjointe des partenaires et la convention de pacte civil de solidarité (pacs).

Signature du 1^{er} pacs sur la commune HIRIART David et BODARD Karine



Signature du 2^{ème} pacs entre RENEVOT Anne Sophie et GARCIA Gérald

DÉCÈS

**Anne-Marie CASTEIGTS
Jean FORSANS
Marie HIRIART
André LABORDE
Denise MARS DOMENECH
Vicente MARS DOMENECH
Mme LACOSTE Marie-Paule**

Horaires de la mairie :

LUNDI :	14 h - 18 h
MERCREDI :	8 h - 12 h
VENDREDI :	14 h - 18 h

Téléphone mairie : 05.59.67.80.71
Mail : mairie.castetis@wanadoo.fr